



SEQUENCE B : LES OPERATIONS COLLECTIVES TERRITORIALES

Campagne RSDE, diagnostic amont et plan d'action

Sandra PARISI

*Chargée de mission assainissement
Agence de l'eau Loire-Bretagne*





11e programme d'intervention

Détails des modalités pour les collectivités

Maîtriser et réduire les pollutions dues aux micropolluants

Opérations aidées – pollutions d'origine domestique	Taux d'aide plafond	Ligne prog.
Campagnes de recherche de micropolluants dans les effluents (entrées et sorties) des ouvrages épuratoires ainsi que dans les boues	50 %	11
Etudes de diagnostic amont pour identifier les sources d'émission et définir un plan d'action	50 % porté à 80 % pour 2021 (Appel à candidature)	11
Mise en œuvre et suivi des plans d'actions de réduction à la source des émissions de micropolluants	50 %	11
Communication/Animation pour la réduction des émissions (accompagnement du plan d'actions)	50 %	11



Campagne RSDE STEU 2018

- **Point d'avancement de l'analyse des résultats**
 - AELB a financé la réalisation de la campagne :
 - 280 agglomérations > 10 000 EH sur AELB
 - 127 demandes d'aides financées (1,8 M€ d'aide)
 - 50 fichiers de données reçus à ce stade
 - Dont 30 campagnes bancarisées car exhaustives

→ Résultats encore en cours d'acquisition/validation entre l'agence de l'eau et les collectivités.

→ Si SD identifiées, dès maintenant encouragement des collectivités à s'engager dans une étude de diagnostic amont pour identifier les sources d'émission puis mettre en œuvre de 1^{ères} actions concrètes.



Diagnostic amont

- **Point d'avancement**
 - 13 diagnostics amont financés
 - Pas de plan d'actions financé
- **Ne pas hésiter à postuler à l'appel à candidature**
 - Bien indiquer dans la note d'intention :
 - les charges polluantes identifiées lors de la ou des campagnes RSDE (eau et boues),
 - vos premières réflexions pour mener à bien le diagnostic (méthodologie envisagée)



Diagnostic amont : contenu attendu de la demande d'aide définitive

- Le diagnostic doit également porter sur les SD détectées dans les boues de traitement (SDAGE/5B3)
- S'inspirer du CCTP de l'astee
- Pour la phase d'investigations complémentaires, **il est très important de :**
 - Ne pas engager systématiquement des campagnes analytiques sur le réseau : coûteuses, difficultés techniques de réalisation, pb de dilution.
 - Avoir une bonne connaissance de ses réseaux, des activités polluantes de son territoire : établir une cartographie de son territoire,
 - Réaliser des premières recherches avec des outils intégrateurs (bioindicateurs, bioessais).



Comment mieux accompagner les collectivités concernées ?

- **Création d'un réseau d'échanges sur le bassin Loire-Bretagne**
 - Retours d'expériences,
 - Répondre aux difficultés rencontrées.
- **Communication par courrier prévu en janvier 2021 auprès des 280 agglomérations**
 - Rappel des modalités d'aide de l'agence de l'eau,
 - Suggérer de s'inspirer du CCTP de l'astee + note de recommandations pour les investigations complémentaires,
 - Evoquer le projet de « Réseau d'échanges » et recueillir leur intérêt pour y participer.